

Historique de la faculté de médecine

La Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Tours a été créée le 1er octobre 1962 transformant l'Ecole nationale de médecine et de pharmacie d'alors en Faculté, puis Faculté de médecine à la création de l'Université de Tours par arrêté du 27 mars 1969.



L'origine de la Faculté remonte à la période gallo-romaine des III^{ème} et IV^{ème} siècles, l'empereur Gaius ayant doté Caesarodunum, noyau romain de la ville actuelle, d'une académie qui a transmis, aux descendants des Gaulois, les connaissances médicales que les latins avaient eux-mêmes héritées des Grecs.

Cette académie gallo-romaine se transforme sous les rois francs en Ecole épiscopale. Puis, avec les invasions normandes, l'art médical trouve refuge dans les cloîtres et les couvents. L'Abbaye de Marmoutiers acquit une grande réputation pour la variété des enseignements qu'elle distribuait, la formation médicale y tenant un rôle primordial en raison de l'important mouvement de malades se succédant dans son infirmerie.

Les statuts octroyés en 1408 par Charles VI à la communauté des Barbiers de la ville de Tours ont été le point de départ d'un enseignement médical en Touraine qui était, à cette époque, essentiellement corporatif. En janvier 1594, Henri IV accorde à Tours une université; mais la commune ne peut réunir les fonds nécessaires à son établissement.

Par lettres patentes données au Roi le 5 juillet 1766, enregistrées au Parlement le 2 septembre suivant, fut créé le Collège de chirurgie qui donna un véritable essor à l'enseignement médical à Tours.

Convention supprima tous les Collèges et Facultés et proclama la liberté des professions. Mais les graves abus qui résultèrent du libre exercice des professions médicales et pharmaceutiques aboutirent à la promulgation, en 1803, de deux lois réglant l'exercice de la médecine et de la pharmacie: Tours retrouva son Ecole libre de médecine.

Dès 1840, les Ecoles secondaires de médecine et de pharmacie, créées en France à partir de 1825, purent être transformées en Ecoles préparatoires, mais l'Ecole libre de Tours ne bénéficiait pas des mêmes avantages.

Et ce n'est que grâce à l'influence très méritée d'un très grand praticien, Bretonneau, professeur à l'Ecole de Tours, médecin chef de l'hôpital, que fut créée, par l'ordonnance royale du 22 juin 1841, l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours qui subsistera sous ce nom jusqu'au décret du 10 février 1955, date à laquelle elle prit l'appellation d'Ecole nationale de médecine et de pharmacie, jusqu'au décret de 1962.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 créait les universités. En 1970, la Faculté de médecine se séparait de la pharmacie et prenait le statut d'établissement public à caractère scientifique et culturel.

Aujourd'hui, la Faculté de médecine est une composante de l'[Université François Rabelais de Tours](#).

Le 1er octobre 1995, la Faculté de médecine s'est installée dans de nouveaux locaux, des travaux de construction et de restructuration sont programmés, au total sont prévus 20 000m² pour l'enseignement, la recherche et l'administration de la faculté. Le 11 juin 1997, Monsieur Daniel CANEPA, *Préfet d'Indre et Loire*; Monsieur Jean GERMAIN, *Maire de Tours*; Madame Nicole FERRIER-CAVERIVIERE, *recteur de l'académie Orléans Tours et Chancelier des Universités*; Monsieur Henri MOURAY, *président d'Université* et Monsieur Jean-Claude ROLLAND, *Doyen de la Faculté de médecine*, ont inauguré les nouveaux bâtiments de la Faculté.

Par le Pr Honoraire **Jean MOLINE**.

Plus d'information ?

[Rechercher un JO](#)

